

Ecole maternelle publique
Groupe scolaire Jean Richard
☐ Place de la Mairie
79000 BESSINES
☎ 05 49 09 13 34
✉ ce.0791010U@ac-poitiers.fr

Ecole élémentaire publique
Groupe scolaire Jean Richard
☐ Place de la Mairie
79000 BESSINES
☎ 05 49 09 14 75
✉ ce.0790692Y@ac-poitiers.fr

Conseil d'école par visio-conférence Mardi 02 mars 2021 Compte rendu

Présents :

Enseignantes Maternelle : Marie-Hélène HERVELIN, Jessica LABONNE (directrice)

Enseignantes Elémentaire : Farida BENABDI, Carole BOBEAU, Julie DUBOIS, Pierre HARMEGNIES, Pascal JUDE

Monsieur le Maire : Christophe GUINOT

Madame l'adjointe au maire en charge des affaires scolaires : Virginie HEULIN

Monsieur l'adjoint au maire en charge de la communication : Gregory PREUSS

Mesdames les Représentantes des parents d'élèves de l'école maternelle : Elsa PROU, Audrey MACCIONI,

Mesdames les Représentantes des parents d'élèves de l'école élémentaire : Heidi COURTOT, Céline GOUIN, Audrey HEINEN, Leslie MOUSSION, Emilie RENAULT

Excusées :

Madame l'Inspectrice de la circonscription Niort-Sud : Madame BARZOTTI

Enseignante : Céline GUILBAUD

Madame la Représentante des parents d'élèves de l'école maternelle : Laëtitia MAERTENS

Mesdames les Représentantes des parents d'élèves de l'école élémentaire : Sophie BONNOMEAU, Caroline CALVEZ, Mélanie GEANT, Alexandra GROLLEAU, Angélique ROUSSEAU

1) Prévision d'effectifs Rentrée 2021 – Fusion des écoles - Travaux

ECOLE MATERNELLE

Les effectifs pour l'année scolaire 2020/2021 :

Deux nouveaux élèves ont été accueillis en petite section depuis le début de l'année. 53 élèves sont donc scolarisés à l'école maternelle. Les effectifs de classe sont les suivants : 2 classes

-28 PS/GS (12 PS – 16 GS) avec Jessica LABONNE et Céline GUILBAUD

-25 MS/GS (16 MS - 9 GS) avec Marie-Hélène HERVELIN

ECOLE ELEMENTAIRE

Les effectifs pour l'année scolaire 2020/2021 :

Aucun changement dans les effectifs n'est à signaler. 118 élèves sont toujours scolarisés à l'école élémentaire.

Les effectifs de classe sont les suivants : 5 classes

- 22 CP avec Julie DUBOIS

- 24 CE1 avec Farida BENABDI et Céline GUILBAUD

- 22 CE2 avec Carole BOBEAU

- 25 CM1 avec Pierre HARMEGNIES

- 25 CM1/CM2 (6 CM1 – 19 CM2) avec Pascal JUDE

FUSION

Comme annoncé dans un mail précédent, la fusion des deux écoles de BESSINES a été votée en conseil municipal. Mme BARZOTTI a également émis un avis favorable. Il ne reste plus qu'à obtenir la décision du DASEN pour entériner la fusion des écoles pour la rentrée prochaine.

Direction d'école :

La direction sera assurée soit par Mme LEBLANC soit par Mme LABONNE.

Rappel : « La règle concernant la direction en cas de fusion est : la collègue la plus ancienne reste sur le poste de direction (sauf entente contraire entre les deux directrices). L'autre collègue est positionnée sur un poste d'adjointe et conserve son ancienneté sur l'école ou peut participer au mouvement si il ou elle le souhaite. »

Il faut donc attendre les résultats du mouvement pour connaître le nom de la future directrice.

Les prévisions d'effectifs pour la Rentrée 2021 :

Le recensement des enfants habitants la commune et certaines inscriptions déjà réalisées permettent de prévoir les effectifs suivants pour l'année prochaine :

Sections	Actuellement	Prévisions pour la Rentrée 2021
PS	12	21
MS	15	13 (1 arrivée)
GS	26	17 (2 arrivées)
CP	22	24 (2 départs)
CE1	24	21 (1 départ)
CE2	22	25 (1 arrivée)
CM1	31	22 (1 arrivée)
CM2	19	29 (3 passages anticipés en 6 ^{ème} + 1 arrivée)
Total des effectifs	171	172

L'effectif de l'école primaire serait donc de 172 élèves pour 7 classes. Le seuil de fermeture pour les écoles primaires à 7 classes étant de de 162 élèves, une fermeture à la rentrée 2021 n'est donc pas à craindre.

Rentrée du 22/02/2021 :

- La mise en place du nouveau protocole a permis d'accueillir tous les élèves
- Les 3 principaux changements concernent :
 - => La distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine (pour toutes les classes) et le port du masque obligatoire (pour les élèves à partir du CP) même lorsqu'ils sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson
 - => Le port de masque « grand public » de catégorie 1 est désormais requis pour les enseignants, les personnels et les élèves, (plus de masque en tissu fabriqué maison, ni les masques que la commune vous a fournis)
 - => L'aération est renforcée dans les salles de classe

TRAVAUX :

Une réunion de présentation a eu lieu le 17/12/2020. Etaient présents : Monsieur le Maire, Monsieur PREUSS, Madame HEULIN, Monsieur LE DREO, Mme PROU et Mme COURTOT (représentantes des parents d'élèves), Madame LABONNE et Victorien (employé communal)

Suite à cette réunion, les enseignants ont réalisé une liste de travaux et des priorités ont été énoncées.

Monsieur le Maire annonce que le dossier est en cours. Les travaux, étalés sur au minimum 3 à 4 ans, seront réalisés pendant les vacances scolaires (notamment pour les gros travaux, pour éviter les nuisances sonores) et sur le temps scolaire. Une concertation avec les enseignants sera nécessaire pour que la cohabitation travaux/temps scolaire puisse se passer au mieux.

Monsieur le Maire ajoute que pour le moment, deux priorités ont été repérées : l'isolation par l'extérieur des bâtiments et les ouvertures (baies vitrées) ainsi que les sanitaires des deux écoles.

Madame LABONNE demande à ce que la rénovation complète du plateau soit considérée également comme une priorité car celui-ci est très, très, détérioré et qu'une concertation ait lieu avec les enseignants concernant les nouveaux plans de l'école.

Monsieur le Maire prend note de la demande.

2) Projets pédagogiques pour l'année scolaire 2020/2021 :

ECOLE MATERNELLE

- **Visite au CPIE de COUTIERES** : Les élèves participeront à des ateliers pour découvrir les petites bêtes et les insectes de nos jardins. Cette sortie sera proposée aux beaux jours (mai 2021) sur la journée.
 - Le projet de partenariat avec une bibliothécaire qui avait été annulé sera reporté en mai et juin.
- Des adaptations par rapport au projet initial seront réalisées en raison du protocole sanitaire en vigueur.

ECOLE MATERNELLE / ECOLE ELEMENTAIRE

- **Intervention des « Recycleurs de sons »** : Au cours de 6 interventions avec Tony et Emmanuel (animateurs de la compagnie), les enfants des classes de PS/GS, MS/GS, CP, CE1 et CE2 vont construire un Spectacle-Bal à partir de l'univers des « Recycleurs de Son ». Ce spectacle sera présenté lors de la fête d'école qui devrait avoir lieu en juin 2021 => projet en attente car pour le moment il est difficile d'envisager quel protocole sera mis en place en mai/juin.

ECOLE ELEMENTAIRE

- ⇒ Classes de Mme DUBOIS, Mme BENABDI et Mme GUILBAUD : CP – CE1
- Participation à des projets départementaux : rituels en arts visuels, intervention d'une assistante Américaine une fois par semaine (le lundi matin),
- Projet chorale : annulé
- Participation au projet « Allée enchantée » : annulé
- Projet « Recycleurs de sons » : en attente

⇒ Classe de Mme BENABDI et Mme GUILBAUD : CE1

- Participation à des projets départementaux : rituels en arts visuels, intervention d'une assistante Américaine une fois par semaine (le lundi matin),
- Projet chorale : projet annulé
- Projet « Recycleurs de sons » : en attente

⇒ Classe de Mme BOBEAU : CE2

- Participation à des projets départementaux : rituels en arts visuels, intervention d'une assistante Américaine une fois par semaine (le lundi matin),
- Participation au projet « bestiaire fantastique » : projet réalisé
- Projet chorale : projet annulé
- Participation au projet « Allée enchantée » : projet annulé
- Projet « Recycleurs de sons » : en attente

⇒ Classe de Mr HARMEGNIES : CM1

- Participation à des projets départementaux : participation au projet « bestiaire fantastique » = en cours
- Défi internet = commence la semaine prochaine
- Projet « Vélo » : projet maintenu. Des informations complémentaires seront mises dans les cahiers des enfants
- Projet archéologique à Saintes : projet annulé
- Intervention de la Fresnaye : projet maintenu => l'hydrographie dans le marais poitevin

⇒ Classe de Mr JUDE : CM1/CM2

- Participation à des projets départementaux : participation au projet « bestiaire fantastique » = en cours
- Projet « Energies renouvelables » en partenariat avec le SIEDS (3 séances en classe) = projet en cours (1 séance sur 3)
- Projet « Vélo » : projet maintenu. Des informations complémentaires seront mises dans les cahiers des enfants
- Projet archéologique à Saintes : projet annulé
- Intervention de la Fresnaye : projet maintenu => l'hydrographie dans le marais poitevin

Participation au projet autour de Jean RICHARD :

Une exposition aura lieu dans la salle de NOISY au mois de juin. Des productions d'élèves seront affichées.

- Maternelle : Réalisation de productions plastiques sur le thème des acrobates
- CP/CE1/CE2 : comparaison de la vie d'un écolier autrefois à Bessines (au temps de Jean RICHARD) et aujourd'hui
- CM1 : Réalisation des affiches pour annoncer l'exposition

La Municipalité participera à cette manifestation par l'organisation d'une fête de la musique le dimanche 20/06/2021 sur l'espace de la Mude et par la venue d'une troupe circassienne le dimanche après-midi.

Projet « Puy du fou » : APE (financement intégral)

Ce projet est en attente en raison de la crise sanitaire.

3) Présentation des comptes :

ECOLE MATERNELLE

a. Compte Coopérative Scolaire :

Peu de dépenses/recettes ont été effectuées depuis le dernier conseil d'école.

En Novembre, le solde était de 2254,80 euros. Il est de 2457,10 euros aujourd'hui.

b. Compte « Mairie » :

Une commande de matériel pour des ateliers d'écriture a été effectuée pour clôturer le budget 2020 pour un montant de 266,80 euros

ECOLE ELEMENTAIRE

a. Compte Coopérative Scolaire :

Peu de dépenses/recettes ont été effectuées depuis le dernier conseil d'école.

En Novembre, le solde était de 7211,22 euros. Il est de 6994,91 euros aujourd'hui.

b. Compte « Mairie » :

Une commande de matériel de sport a été effectuée pour clôturer le budget 2020 pour un montant de 532.50 euros

Subventions :

- Une demande de subvention pour l'achat de jeux de cour pour l'école maternelle d'un montant de 756,46 euros a été effectuée. Cette subvention a été accordée. Les jeux devraient arriver très prochainement.
- Les nouvelles subventions demandées lors du premier conseil d'école sont mises à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- Mme BOBEAU remercie Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal pour l'achat de l'ordinateur pour sa classe.

Projet informatique :

Un appel à projet est réalisé par l'Etat concernant un plan de relance pour l'achat d'équipement informatique dans les écoles élémentaires. Les ressources numériques seront subventionnées à 50% et l'équipement à 70%.

Cet appel à projet est très intéressant et permettrait l'achat d'une douzaine de tablettes pour l'école élémentaire.

En effet, le parc informatique de l'école élémentaire étant devenu obsolète, les activités numériques sont difficiles à mettre en œuvre dans les classes.

Monsieur le Maire prend note de la demande.

Mme HEULIN se rapprochera de Mme LABONNE pour effectuer la démarche en ligne pour l'appel à projet.

Cette demande sera également examinée lors du prochain conseil municipal.

5) Sécurité : Les exercices sont communs aux deux écoles

ECOLE MATERNELLE / ECOLE ELEMENTAIRE

Exercice d'évacuation incendie :

Un exercice d'évacuation a été fixé au mardi 09/03 à 10h. Seuls les adultes de l'école seront informés de cet exercice. Un compte-rendu de l'exercice sera mis dans les cahiers le soir même ou le lendemain.

Exercice PPMS :

Un exercice PPMS « Risques majeurs » est prévu pour le mois d'Avril 2021 (avant les vacances).

La constitution de mallettes d'urgence demandées lors du premier conseil d'école a été réalisée. Elles sont situées dans chaque lieu de confinement. Les différents plans de confinements sont/seront affichés en classe.

Plan d'évacuation d'école : Monsieur le Maire nous informe que les plans sont en cours de réalisation par l'entreprise VIAUD.

6) Questions diverses :

Les questions ont été transmises à Mme LABONNE, par Mme GOUIN, pour l'école élémentaire et par Mme MACCIONI pour l'école maternelle.

⇒ École :

- Absence enseignant/remplacement : Merci à Mme LABONNE d'avoir informé les parents de chacune des absences et remplacements de Madame GUILBAUD. Les enfants ont eu de nombreux remplaçants successifs. Pas toujours simple pour les enfants de multiplier les instituteurs. Nous savons que ce n'est pas toujours évident d'obtenir un remplaçant mais dans le cadre d'une absence prolongée, si tel est bien le cas, cela ne jouerait-il pas en leur faveur pour avoir un seul et même remplaçant ?

Réponse de la Directrice : La directrice informe les membres qu'elle a déjà contacté plusieurs fois le bureau des remplacements à ce sujet mais sans succès. Le bureau des remplaçants a fait de son mieux pour gérer le remplacement de la collègue. La crise sanitaire a provoqué des gros soucis de remplacements d'où le nombre important de remplaçants différents. Si le congé maladie de Mme GUILBAUD devait s'allonger, la directrice s'engage à recontacter le bureau des remplaçants afin de trouver une solution pérenne.

-Les sorties prévues dans le programme 2020-2021 vont-elles pouvoir se poursuivre ? Il y a-t-il eu des informations spécifiques de l'Académie?

Réponse de la Directrice : Pour le moment, seules les activités sportives en intérieur et les sorties scolaires avec nuitées sont interdites. Néanmoins certaines sorties prévues dépendent également de l'organisme/du lieu d'accueil. La faisabilité de chaque sortie sera étudiée au cas par cas et des informations seront mises dans les cahiers des élèves pour informer les parents de la tenue ou non des sorties et sous quelles conditions.

-Plus particulièrement, la sortie pour la visite du collège (collège de rattachement) pour les CM2 est-elle prévue ? Si oui est-elle programmée ?

Réponse de Monsieur JUDE : Pour le moment, il est trop tôt pour le dire. Il faut attendre de savoir si les protocoles sanitaires mis en place en fin d'année scolaire permettront la visite du collège de rattachement. Des informations seront mises dans les cahiers des élèves pour informer les parents de la tenue ou non de cette visite et sous quelles conditions.

-Quelle répartition des classes de maternelle est envisagée pour la rentrée au vu des effectifs ?

Réponse de Mme LABONNE : La répartition des classes sera connue définitivement la veille de la rentrée. Il est pour le moment beaucoup trop tôt pour le dire car toutes les inscriptions ne sont pas effectuées. Des départs et des arrivées peuvent également avoir lieu dans l'été et modifier les classes.

-Ayant beaucoup d'intervenants différents dans les classes, comment se passent le suivi pédagogique ?

Réponse de Mme LABONNE : Le suivi pédagogique est réalisé comme à son habitude. Les remplaçants et les titulaires de la classe sont en communication permanente.

-Est-ce qu'il y a un protocole sanitaire particulier avec ces intervenants "étrangers" dans le sens de « non connus des parents » ?

Réponse de Mme LABONNE : Il n'y a pas de protocole particulier. Les remplaçants suivent les règles sanitaires en vigueur.

⇒ **Périscolaire :**

- Centre de loisirs : un directeur/directrice a t'il/elle été nommé/e? Dans la négative, un appel à candidature a t'il été lancé ?

Réponse de Mme HEULIN : A compter du 01/03/2021, Monsieur LEGEREAU est en disponibilité pour au moins un an. Mme DUPUIS Gwendoline est toujours en arrêt de travail et ne peut pas revenir pour le moment pour raisons médicales. Un directeur a donc été recruté pour le 06/04/2021. Il a été recommandé par Monsieur BACLE de la Ligue de l'enseignement et Monsieur LEROUX de la Jeunesse et des Sports.

Pour l'instant, c'est Emilie qui continue d'assurer la direction par intérim du périscolaire. La Jeunesse et Sport a délivré une dérogation.

- A la suite de notre alerte récente relative aux comportements de certains membres du personnel envers les enfants, y a t-il eu des actions mises en place ?

Réponse de Monsieur le Maire : Le problème a été entendu. Monsieur le Maire souhaiterait que ces problèmes remontent plus rapidement à la Municipalité. Une intervention, un « recadrage » a eu lieu auprès des agents. Certains enfants sont compliqués à gérer et la crise sanitaire génère également du stress et de la fatigue pour tout le monde. Monsieur le Maire espère que les problèmes sont résolus.

- Cantine :

=> repas végétarien : pourquoi ce dernier n'est-il pas mis en place une fois par semaine comme le prévoit la loi EGalim ?

Réponse de Mme HEULIN : Pour le moment, un repas végétarien est prévu tous les quinze jours.

=> les propositions de menus semblent peu diversifiées voire pas diversifiées.

Réponse de Monsieur le Maire : Les menus sont établis par une diététicienne en concertation avec le personnel de cantine. Les repas sont donc adaptés.

=> Produits bio : la Loi EGalim prévoit également l'introduction de produits bio. La municipalité envisage-t-elle de les introduire avant l'échéance déterminée 01/01/2022 ?

Réponse de Monsieur le Maire : Le projet est en cours et sera mis en place dans les délais prévus par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice lève le premier conseil d'école à 20h05.

Le troisième conseil d'école est fixé au Mardi 08 Juin 2021 à 18h à l'école maternelle ou en visioconférence (à définir en fonction de la crise sanitaire).

La directrice, Jessica LABONNE